

[Text]

We brought the two groups together and let them run like the private sector for the 7% of contracts that are done in-house.

They will operate as an optional agency. No government department has to use them, but because of their specialized expertise, quick response time, and intimate knowledge of government, they have a specialized capability which they could sell to government departments and agencies in certain situations. They will not receive any government funds and must keep themselves afloat by charging government departments and agencies a fee just like the private sector.

We feel this will reduce the call on the taxpayer, and by merging the two we were able to make savings in the number of person-years. I believe it is in the neighbourhood of 35 person-years—one receptionist, one set of filing clerks, one set of management and so on. We have really duplicated in-house the same type of set-up as the big accounting firms have, but it specializes in government-type consulting, management advice and accounting.

The other area is in printing. We are the biggest printer in the country. We have about 1,400 people in the communications area. Seventy percent of their business is contracted out, but we do an awful lot of printing in-house as well. The government merged a couple smaller sections into the Queen's Printer, the communications division. We decided to make them a standing operating agency whereby in a year or two they will not require any government funds. They will be an optional agency. Departments, Crown corporations, agencies and commissions will use them or they can use the private sector. Because these people have a certain amount of expertise and know government business well, they will do a very effective job for those government departments and agencies, get fees from them, and thus maintain themselves.

The Chairman: Mr. Pickard has a question. Before we get to Mr. Pickard, I neglected something when I reported about the steering committee we had yesterday afternoon. We need to adopt the motions made in the steering committee meeting. A couple of members have to leave, but before we lose quorum could we not adopt those steering committee meeting motions?

M. Larrivée: Monsieur le président, j'ai deux motions à proposer à la suite de la réunion d'hier du Sous-Comité.

[Translation]

il possible d'administrer ce service comme un groupe du secteur privé? Nous avons décidé d'essayer. Nous avons rassemblé les deux groupes et nous les avons laissés administrer leurs opérations comme le secteur privé pour les 7 p. 100 de contrats qui sont faits au sein du Ministère.

On pourra avoir recours de façon facultative à ces organismes. Aucun ministère n'est tenu d'y avoir recours, mais en raison de leur savoir-faire particulier, de leur temps de réponse rapide et de leur connaissance approfondie du gouvernement, les employés de ce service ont des capacités particulières qu'ils pourraient offrir moyennant finances aux divers ministères et organismes dans certaines circonstances. Ils ne recevront aucun financement gouvernemental et doivent assurer leur rentabilité en facturant aux ministères et organismes gouvernementaux des honoraires, tout comme le secteur privé.

Nous pensons que cela va alléger les pressions imposées aux contribuables et, en fusionnant les deux organismes, nous avons pu réaliser des économies pour le nombre des années-personnes. Je crois que c'est de l'ordre de 35 années-personnes: une réceptionniste, une équipe de commis au classement, un groupe de gestionnaires, etc. Nous avons reproduit au sein du Ministère le même genre de structures que celles qui existent dans les gros cabinets-comptables, mais ces services se spécialisent en consultation, conseil de gestion et comptabilité de type gouvernemental.

L'autre secteur est celui de l'imprimerie. Nous sommes le plus gros imprimeur du pays. Nous avons environ 1,400 personnes dans le secteur des communications. Soixante-dix p. 100 du travail est confié au secteur privé, mais nous faisons également énormément d'opérations d'impression au sein du Ministère. Le gouvernement a fusionné quelques sections peu importantes pour en faire l'Imprimeur de la Reine, la division des communications. Nous avons décidé d'en faire une agence permanente en calculant que d'ici un an ou deux, elle n'aura plus besoin de financement du gouvernement. Il s'agira d'un organisme auquel on pourra avoir recours de façon facultative. Les ministères, les sociétés d'État, les organismes et commissions pourront avoir recours à elle ou au secteur privé. Parce que les employés de ce service ont beaucoup de savoir-faire et connaissent très bien les affaires gouvernementales, ils feront un travail très efficace pour les ministères et organismes gouvernementaux, et en leur faisant payer les services, ils arriveront à l'autonomie financière.

Le président: M. Pickard a une question. Avant de donner la parole à M. Pickard, j'aimerais souligner que j'ai oublié quelque chose en vous parlant de la réunion d'hier après-midi du Comité de direction. Nous devons adopter les motions proposées à la réunion du Comité de direction. Certains membres doivent s'en aller, et avant que nous n'ayons plus le quorum, pourrions-nous adopter les motions de la réunion du Comité de direction?

Mr. Larrivée: Mr. Chairman, I have two motions to make following yesterday's meeting of the Subcommittee.